

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3797)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2382

présenté par

Mme Lang, Mme Jacqueline Maquet, M. Rudigoz, Mme Françoise Dumas, M. Kasbarian,
Mme Brunet, M. Marilossian, M. Templier et Mme Vanceunebrock

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.